

## Rapport du Comité consultatif d'urbanisme du 3 novembre 2016

### Membres présents

Nom	Siège	Présence
Jacques Drolet	1	Présent
Cedric Briggs	2	Présent
Gilles Asselin	3	Présent
Yves Lefebvre	4	Présent
Helen Rhicard	5	Présente
Robyn Bryant	6	Présente
Christine Chaput	7	Présente
Donald Badger	Maire	Présent
Michael Ferland	Inspecteur municipal	Présent
Renaud Ayotte	Directeur général	Présent

#### **1. Demande de dérogation mineure de la part de M. Michel Langlois pour excéder la hauteur permise pour une clôture en cour avant.**

Le Comité, après analyse de la demande, recommande au Conseil d'autoriser la dérogation mineure pour excéder la hauteur permise d'une clôture en cour avant. Ainsi, la hauteur actuellement permise est de 1.25 mètres (4 pieds). La dérogation mineure fera passer la hauteur à 2.2 mètres (7 pieds et 4 pouces).

#### **2. Demande d'autorisation à la CPTAQ de la part de M. Dimitri Mavridakis pour une aliénation et un lotissement pour les lots 5 193 174 et 5 192 996**

Le Comité, après analyse de la demande, recommande au Conseil d'approuver la demande d'autorisation à la CPTAQ pour une aliénation et un lotissement sur les lots 5 193 174 et 5 192 996 afin de permettre de régulariser des situations et octroyer un potentiel acéricole.

#### **3. Demande d'autorisation à la CPTAQ de la part de Roch Vallières pour une aliénation, un lotissement et une utilisation autre qu'agricole (construction d'une résidence) sur une partie du lot 5 192 542**

Le Comité, après analyse de la demande, recommande au Conseil d'approuver la demande d'autorisation à la CPTAQ pour une utilisation à des fins autres qu'agricoles sur le lot 5 192 542.

#### **4. Reconnaissance du cimetière Blunt comme site patrimonial au sein de la municipalité**

Le Comité, après analyse de la demande, recommande au Conseil de poursuivre le processus de cheminement pour la citation d'un site patrimonial et des obligations qui en découlent.

#### **5. Mise à jour sur le dossier du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)**

L'inspecteur municipal a informé le Comité consultatif d'urbanisme des changements qui ont été effectués dans la rédaction du Plan d'implantation et d'intégration architecturale.

#### **6. Questions soulevées sur certains articles de la réglementation d'urbanisme de Bolton-Ouest**

A été reporté à une séance ultérieure.

#### **7. Varia**

Aucun point n'a été ajouté.